



ATELIER D'ÉCRITURE PREMIER FILM DOCUMENTAIRE

pour les réalisateurs domiciliés en Normandie
de juin à décembre 2022

Normandie Images propose un atelier d'écriture aux auteurs réalisateurs domiciliés en Normandie porteurs d'un projet de premier film documentaire ou n'ayant jamais réalisé de film documentaire produit par une société de production.

Avec l'accompagnement de la réalisatrice et monteuse Daniela de Felice*, sous forme d'échanges collectifs et individuels réguliers sur chaque projet, l'atelier permet aux participants de développer leur projet dans un cadre professionnel.

6 rencontres sont prévues, 4 samedis en groupe à Normandie Images à Hérouville-Saint-Clair (à proximité de Caen), 2 rencontres individuelles d'une heure en visioconférence :

- 1- Atelier le samedi 18 juin à Normandie Images à Hérouville-Saint-Clair
- 2 - Atelier le samedi 10 septembre à Normandie Images à Hérouville-Saint-Clair
- 3 - Rendez-vous d'une heure le samedi 1er octobre en visioconférence
- 4 - Atelier le samedi 22 octobre à Normandie Images à Hérouville-Saint-Clair
- 5 - Rendez-vous d'une heure le samedi 19 novembre en visioconférence
- 6 - Atelier le samedi 3 décembre à Normandie Images à Hérouville-Saint-Clair

La participation à l'atelier est gratuite.

Le nombre de participants étant limité à 6 auteurs réalisateurs, les demandes de participation feront l'objet d'une sélection.

Les candidats qui postulent s'engagent à être disponibles pour les 6 rencontres et à transmettre leur dossier aux autres participants.

Pour postuler, les candidats doivent transmettre jusqu'au 30 mai (inclus) par mail à fannychereau@normandieimages.fr un dossier comprenant :

- une lettre de motivation
- le dossier du projet, permettant de percevoir un projet de film
- éventuellement, un choix d'images tournées
- un CV
- un justificatif de domicile nominatif (liste des documents acceptés en 3è page)

Annnonce des résultats le 1er juin

Contacts :

Fanny Chéreau, Responsable fonds d'aide création cinéma audiovisuel et accompagnement des professionnels

02 31 06 23 29 - fannychereau@normandieimages.fr

***Daniela de Felice** est née à Milano et vit à Caen (14).

Elle est monteuse et réalisatrice de plusieurs films documentaires.

En 1999, son premier film, "Coserelle", est remarqué dans de nombreux festivals.

En 2006, elle co-réalise avec Matthieu Chatellier "(G)rêve général(e)", diffusé à Visions du Réel, aux rencontres de Gindou, à Corsica Doc, au festival Traces de Vies et fait l'objet de nombreuses projections en Europe.

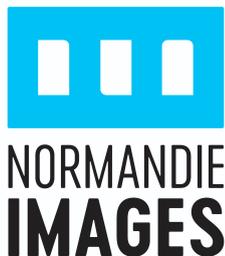
En 2007, "Libronero" reçoit le Prix du Pavillon au festival Côté Court de Pantin, et est sélectionné à la Mostra del Nuovo Cinema di Pesaro.

En 2013, "Casa" est primé au Cinéma du Réel, à Dok Leipzig et aux Rencontres de Cerbère, également diffusé à Visions du Réel, aux Rencontres de Gindou et sur la plateforme de l'Institut Français.

Daniela coréalise avec Matthieu Chatellier en 2019 le court métrage de fiction "Angèle à la Casse", sélectionné aux Festivals Côté Court de Pantin, de Grenoble, Alès, Off-courts...

En 2020, "Mille fois recommencer", portrait de jeunes étudiants s'engageant dans la voie artistique et la sculpture sur marbre à Carrara, est sélectionné à Gindou, primé pour la Meilleure Réalisation au Festival du film de Buenos Aires.

Son dernier film, "Ardenza", est sélectionné en compétition au prochain festival Visions du Réel à Nyon.



JUSTIFICATIFS DE RÉSIDENCE EN NORMANDIE

Pour justifier l'adresse de son domicile en Normandie, l'un de ces documents, nominatif et de moins de 3 mois ou de l'année en cours s'il s'agit d'un justificatif annuel, doit être présenté (les mentions confidentielles sont à supprimer) :

- avis de taxe d'habitation ou de taxe foncière
- attestation d'assurance habitation
- quittance de loyer
- relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement
- attestation pôle emploi
- attestation d'assurance de responsabilité civile
- avis d'impôt ou de non imposition sur les revenus
- + pour les moins de 25 ans rattachés au foyer fiscal des parents, déclaration des revenus faisant apparaître les prénom, nom et date de naissance du jeune

Ne sont pas acceptées les factures et les attestations sur l'honneur.